

Mise en page et Impression
Centre de Reprographie de l'Enseignement Supérieur
(CRES) - Université Félix Houphouët-Boigny
Abidjan-Cocody

VOL 2 N°21 - Janv. 2021

Revue de Littérature & d'Esthétique Négro-Africaines



REVUE de Littérature & d'Esthétique Négro-Africaines

21

ISSN : 2076-3700



VOL 2 - N°21 - Janv. 2021
Littératures
Langues / Linguistique

**REVUE DE LITTERATURE
ET D'ESTHÉTIQUE
NEGRO-AFRICAINES**



[HTTPS://WWW.WORLDCAT.ORG/TITLE/REVUE-DE-LITTERATURE-ET-DESTHETIQUE-NEGRO-AFRICAINES/OC LC/717109091&REFERER=BRIEF_RESULTS](https://www.worldcat.org/title/revue-de-litterature-et-desthetique-negro-africaines/oclc/717109091&referer=brief_results)

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'ESTHÉTIQUE NEGRO-AFRICAINES

Directeur Fondateur : *DAILLY Christophe †*

Directeur de publication : *Prof. COULIBALY Adama, Doyen de l'UFR Langues, Littératures et Civilisations, Université Félix H. BOIGNY, Abidjan-Cocody, C. I.*

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef : *Prof KOUAME ABO Justin - justabo@yahoo.fr*

Rédacteur en Chef Adjoint : *Prof ABOA Abia Alain Laurent - aboalainlaurent@yahoo.fr*

Secrétaire de rédaction : *Prof LOUIS Obou - louishermas@yahoo.fr*

Chargé de la diffusion, du Marketing et de la promotion :

Dr ALLABA Djama Ignace - djignall@yahoo.fr

Trésorière : *Dr GATTA Tanoa Marie-Chantal - gattachantal@yahoo.fr*

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Prof. KOUVOUAMA Abel, Prof Titulaire, philosophie et anthropologie, Univ. de Pau (France), **Prof. SIDIBE Valy**, Prof. Titulaire, Théâtre, Art, Civilisation, Critique littéraire, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. BOGNIAHO Ascension**, Prof. Titulaire, littérature africaine orale et écrite, Univ. d'Abomey Calavi (Bénin), **Prof. KONATE Yakouba**, Prof Titulaire, esthétique et philo africaine, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. DANZI Gabriel**, Prof. Titulaire, littérature francophone, Univ. de Bangui, (République Centrafricaine), **Prof. AKINDES François**, Prof. Titulaire, sociologie politique et économique, Univ. AO de Bouaké (Côte-d'Ivoire), **Prof. GNEBA Kokora**, Prof. Titulaire, littérature et civilisation allemandes, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. NIAMKEY Koffi Robert**, Prof. Titulaire, philo politique et morale, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. SAVADOGO Mahamadé**, Prof. Titulaire, philo mod. et contemp; morale et pol, Univ. de Ouaga. (Burkina F), **Prof. KOUI Théophile**, Prof. Titulaire, littérature hispano-américaine, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. NUBUKPO Komlan M.**, Prof. Titulaire, littérature améric., africaine angloph., Univ. de Lomé (Togo), **Prof BOA Thiémélé Ramses**, Prof. Titulaire, hist. philo, philo Egypte ancienne, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire), **Prof. N'ZINZI Pierre**, Prof. Titulaire, philo de la logique et des sciences, Univ. O. Bongo, Libreville (Gabon), **Prof. QUEFERELL Ambroise**, Directeur de Recherche, linguistique du français en Afrique, Univ. de Provence, UMR 6039 (France), **KOUAME Abo Justin**, Maître de Conférences, linguistique allemande, analyse du discours, argumentation, cohérence et stratégie discursives, Univ. FHB d'Abidjan-Cocody (Côte-d'Ivoire).

ADMINISTRATION

ILENA 01, BP V34, Abidjan 01, République de Côte d'Ivoire

Adresse électronique: Unicoc-ILENA_ yahoo.fr

Compte Convention Université-ILENA : 001-000417 003 500, code 428/26

Tel : (225) 42129393; (225) 07 04 01 65

SOMMAIRE

EDITORIAL.....	7
1- ABAGO Dilone Ograbakou : <i>Delikatessen</i> de Théo Ananissou : l'autre visage de la dictature.....	14
2- YALA KOUANDZI Rony Dévyllers : <i>L'imposteur dans Le Cercle des Tropiques</i> de Mohamed Alioum Fantouré.....	27
3- ASSERE Konan Kouamé Raymond : «<i>vers les horizons du savoir</i>» de Timité BASSORI, une nouvelle en rupture avec l'antériorité.....	40
4- KOUASSI Akissi Florence ABOUA : L'absurdité de la guerre dans tout grand changement est un ouragan de Charles NOKAN et son rôle dans l'histoire du roman ivoirien	53
5- DABLE Kouakou Paul : Proverbes zoologiques et vision du monde dans la prose romanesque d'AHMADOU Kourouma.....	67
6- PAGNET Doh Clément : Intégration du conte au chant, une technique de propagation de la parole poétique en Afrique traditionnelle : cas de ZANHIN Khaleb, Poète traditionnel wè.....	78
7- GADIO Mohamed : L'allégorie de la maladie dans <i>La Peste</i> (1947) d'Albert Camus et <i>La Plaie</i> (1967) de Malick Fall.....	96
8- GBAKA Honoré Yoro : La dissolution du personnage dans <i>Le Dernier Jour d'un Condamné</i> de Victor Hugo et <i>Lorsque j'étais une œuvre d'art</i> d'Eric-Emmanuel Schmitt.....	110
9- COULIBALY Amadou et DAKOURY Koudou David : Le paradoxe du personnage dans <i>la reine et la montagne</i> de Maurice BANDAMAN.....	123
10- ADJASSOH Christian : L'image : source, traitement et fonction dans la poésie de Mallarmé	139
11- BOUA Ahiba Alphonse : Renoncer, voyager et (se) connaître : À propos de la recherche de la Connaissance (de soi) dans les pérégrinations vers l'Inconnu dans <i>Siddhartha</i> de Hermann Hesse et <i>L'Alchimiste</i> de Paulo Coelho.....	151
12- KAHA Aimé : L'écriture dévergondée contre l'écriture classique : une étude comparée des œuvres de Goethe et celles de Maurice BANDAMAN.....	163
13- KOUADIO N'Guessan Norbert : Apprentissage de l'allemand au secondaire en Côte d'Ivoire: états des lieux et perspectives.....	180
14- AKA Fabrice : <i>Bürgertum, Kirche, Staat zur Menschengenuss</i> in Gerhart Hauptmanns Werk <i>Die Weber</i>.....	196
15- N'CHO Léon Charles : Littérature et religion: le cas de Kallias oder über die Schönheit, Über Anmut und Würde; Über die ästhetische Erziehung des Menschen in einer Reihe von Briefen; Maria Stuart et <i>Die Jungfrau von Orleans</i> de Friedrich Schiller.....	211
16- KOUMA Yao Katamatou : Mapping subjugation and resiliency in baraka's drama.....	222

17- ADOU Kouamé et OUATTARA Tiéborogo Maimouna : Emerging Gender Issues in the New South Africa : Lesbianism, Self-Empowerment and Family Ambivalence in Nadine Gordimer's <i>None to Accompany Me</i> (1994) and <i>Get a Life</i> (2005).....	234
18- KLOUTSE Biava Kodjo : Black Pride through the Magnificence of the African Woman in the Poems of William Blake and Camara Laye : A Reading of "The Little Black Boy" and "A Ma Mère".....	246
19- TIA Daniel : La liberté dans <i>the autobiography of miss j ane pittman</i> d'ernest j. gaines.....	258
20- EKOU Williams Jacob et YAO N'guessan Paule Liliane : Expression de l'espace en baoulé : Verbes traduisant un moyen de déplacement et adpositions locatives.....	274
21- THIEMELE Aimé : La ponctuation comme marque d'intégration du discours rapporté.....	283
22- ENIGNI Egni Stéphane Dieudonné : Analyse sémantique contrastive de quelques proverbes allemands et de leurs équivalents akye	297
23- GBAGUIDI Jean Euloge A. Ph. D : Défense et illustration des valeurs du renouveau démocratique au Bénin dans les médias : comprendre la faillite actuelle.....	314

EDITORIAL

Devrions-nous dire à quel point nous réjouis la naissance de la Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines ? Quoi de plus naturel en effet ? Il est vrai que dans ce domaine si divers de la culture, jamais l'effort de nos universitaires ne s'est démenti ; puisqu'en marge de multiples autres publications, le public ivoirien et inter-africain leur doit la diffusion de deux revues vraiment dignes d'intérêt :

- *Kasa Bya Kasa* (Institut d'Ethno-Sociologie) ;
- *Godogodo* (Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains) ;
- *Kore* (Département de philosophie).

A des degrés divers et chacune selon sa spécialité, toutes ces revues se préoccupent fondamentalement du même problème : systématiser les résultats des recherches de nos enseignants et chercheurs, assurer la circulation des idées et contribuer ainsi au développement culturel de notre nation.

L'on sait par exemple que depuis quelques années un important débat se développe dans tout le monde noir autour de la problématique d'une philosophie africaine. Et ce débat qui se développe sous l'impulsion de jeunes penseurs africains tels Martien Towa, Paulin Hountondji... et qui prend de plus en plus la forme d'une critique de l'ethno-philosophie, ce débat pourrait, pensons-nous, permettre aux Africains de penser leur propre idéologie, à condition bien sûr, que la spéculation pure et simple ne l'emporte pas sur un mode de pensée véritablement rationnel.

Que donc nos jeunes philosophes ivoiriens qui ne peuvent du reste acquérir la notoriété qu'en s'élevant à la hauteur de ses vastes problèmes, prennent l'initiative de publier *Kore* pour apporter leur contribution à ce nouveau courant d'idées ne peut encore une fois que nous réjouir. En tout cas, toutes ces Revues annoncent de futures écoles dont les lumières ne peuvent que dynamiser notre culture et l'adapter aux exigences du monde moderne.

Au reste, *Kasa Bya*, *Godogodo* et *la Revue de l'Ilena* maintenant, ne font que permettre à notre Pays de réduire l'avance prise dans ce domaine par bon nombre de pays frères : le Cameroun avec *Abbia*, le Sénégal avec *Ethiopiennes*, etc. N'y a-t-il pas là de quoi ressentir un légitime réconfort ?

Peut-être faudrait-il s'interroger maintenant sur les raisons spécifiques qui ont pu, malgré les tribunes déjà existantes et dont il vient d'être question, déterminer l'Institut de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines à créer la sienne propre, à vouloir - à

tout prix, diront certains – non seulement vibrer de sa propre corde mais surtout, fleurir de sa propre sève ? C'est ici le lieu de préciser à grands traits les objectifs fondamentaux de notre Revue. Il s'agit d'abord de lutter – par la plume – contre une certaine conception restrictive de la Littérature Nègro-Africaine. Qu'est-ce à dire ?

S'agissant du monde noir, bon nombre de nos compatriotes ne manifestent d'intérêt que pour la seule Littérature écrite comme si elle était la seule forme de « parole artistique » créée par nos peuples. Comment un homme de culture négro-africaine peut-il méconnaître, en effet, non seulement le prodigieux essor de notre littérature orale dans les temps les plus anciens et même aujourd'hui ; non seulement cet essor mais cet extraordinaire dynamisme grâce auquel elle a si fortement influencé la pensée de nos peuples, tracé au chalumeau les contours idéologiques de notre civilisation et permis à la nation nègre de survivre à elle-même au plus fort des tempêtes donc jamais l'histoire ne nous a dispensés, on le sait.

Donc, l'on ne voit que la littérature écrite. Mais à l'intérieur de cette littérature moderne, maints lettrés de chez nous tracent encore d'autres lignes de démarcation. Francophones, ils ne manifestent d'intérêt que pour la littérature écrite d'expression française. Anglophones, ils ne manifestent d'intérêt que pour la littérature écrite d'expression anglaise. Anglophones et Francophones vivant sur le continent noir, non seulement ils s'ignorent mais ils s'abstiennent de s'ouvrir aux littératures nègres des Amériques. Est-il besoin de dire qu'une telle attitude divise notre peuple contre lui-même ?

Le monde noir est un et sa civilisation, qui se compose de nos cultures nationales et spécifiques, est une. En créant la Revue de Littérature et d'Esthétique Nègro-Africaines, c'est bien cette vérité tant de fois affirmée mais non encore pratiquée quotidiennement qu'entend populariser le jeune Institut de Littérature et d'Esthétique Nègro-Africaines.

Il s'agit ensuite et enfin d'initier le grand public aux théories esthétiques. L'Esthétique ? Comment théoriser sur l'Esthétique ?

Il est vrai que sous n'importe quels cieux et à n'importe quelle époque, l'Esthétique comme pratique du Beau est vécue quotidiennement. Il est également vrai que les individus et les groupes, à quelques nations qu'ils appartiennent, ont toujours une certaine conception du Beau, laquelle influence empiriquement leur pratique esthétique. Il reste toutefois que l'esthétique, comme toute forme de pratique sociale, est objet de connaissance et de ce fait génératrice de théorie. C'est à ce titre que l'Esthétique constitue une discipline philosophique et préoccupe les penseurs de tous pays.

En cette période de grandes mutations, la question qui se pose à nous est celle de savoir si, dans ce domaine précis, nous devons permettre que nos goûts et notre manière, à nous, de vivre le Beau- car c'est bien là l'objet de l'Esthétique-soient façonnés par la sensibilité des autres, les théories des autres nées d'une pratique extérieure à nous est si différente de la nôtre. On la répètera jamais assez : c'est dans la mesure où nous saurons rester nous-mêmes que nous apporterons vraiment notre pierre à cette civilisation universelle que nos arts ont déjà si fortement marquée.

La Revue de Littérature et d'Esthétique Négro-Africaines, si elle parvient à interroger notre passé, à bien l'interroger, elle refuse de pécher par subjectivisme, si elle sait prêter une attention toute particulière aux procédés de création de nos artistes contemporains à la fine élégance que propose même le petit couturier des bas quartiers, à l'esprit fort de finesse et de délicatesse du simple homme de chez nous, deux critères de beauté- critères évolutifs bien sûr-définis jadis et naguère et sans cesse redéfinis par nos paysans, nos ouvriers, nos intellectuels, bref, notre peuple tout entier ; si donc elle se met à l'écoute de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique et du monde noir pour découvrir ce que nous avons de vraiment spécifique du point de vue de la perception du beau, cette Revue peut, non seulement diffuser une pensée mais aussi et par ce fait acquérir très vite sa notoriété et contribuer très fortement à la transformation positive de nos mentalités.

Le progrès est une chose pluriforme et le progrès dans le domaine de la pensée surdétermine toujours le progrès dans le domaine si matériel de l'économie. Bonne chance donc à l'Ilena. Son expérience intéresse au plus haut point le Ministère de la Culture que nous avons l'honneur de diriger.

Et nous savons que nos chercheurs ne nous décevrons pas !

Jules HIE NEA

Ancien Ministre des affaires Culturelles de la Côte d'Ivoire

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS ET DISPOSITIONS PRATIQUES

La revue de Littérature et d'Esthétique Négro-africaines est une revue paraissant annuellement. Elle publie des articles originaux de littérature, d'esthétique, de langue et de civilisations du monde négro-africain.

I- RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

A- LANGUE DE REDACTION

- Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole, portugaise ou allemande.

B- PAGINATION

- 1- Nombre de pages : Minimum 10 pages, maximum 12 pages en interlignes simples.

- 2- Numérotation numérique automatique, continue à partir du chiffre 1, chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée.

Logiciel utilisé : Word 2003 ou 2007

C- FORMATAGE ET ORIENTATION

- Format : 16 cm x 24 cm

- Marge : haut 2 cm, bas 2,5 cm, gauche 2,5 cm, droite 2 cm

- Police : Times new oman, taille : 12

- Orientation: portrait, recto simple

II- REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- EN NOTES DE BAS DE PAGE :

* Objet des notes de bas de page : Références bibliographiques et brefs commentaires ne pouvant intégrer le développement du sujet sans créer des problèmes de cohérence.

* Type et ordre de numérotation : Numérotation numérique automatique, continue, chiffres arabes.

* Référence à un ouvrage : Initiales des prénoms de l'auteur suivies du nom de celui-ci (en lettres minuscules) et de deux points, titre de l'ouvrage en gras, volume ou tome, numéro, maison d'édition, ville

d'édition, année de parution, numéro de page(s).

Exemple : F. Rastier : Sémantique et recherches cognitives, Puf, Paris 6^{ème}, juin 1991, p. 262.

NB : Pour les ouvrages collectifs, mentionner les initiales des prénoms de l'éditeur suivies du nom de celui-ci (en lettres minuscules). Lorsque le nom de l'éditeur n'est point mentionné dans l'ouvrage, citer le premier auteur et faire suivre la mention «et. al.».

* Référence à un article: Initiales des prénoms de l'auteur suivies du nom de celui-ci (en lettres minuscules) et de deux points, Intitulé de l'article en italique suivi de la mention «in», titre de l'ouvrage en gras, volume ou tome, numéro, maison d'édition, ville d'édition, année de parution, numéro de page(s).

Exemple : J. R. Ladmiral: La traduction dans l'institution pédagogique, in Langages, n° 28, Didier/Larousse, Paris, 1972, p. 27.

NB : Pour les articles collectifs, citer le premier auteur et faire suivre la mention «et. al.».

*ATTENTION !: Pour les ouvrages comme pour les articles électroniques, cités ou consultés, mentionner obligatoirement le site Web ainsi que la date exacte de consultation de ce site.

Exemple : M. Rochard : Cours d'introduction à la méthodologie de la traduction, Article en ligne : <http://pagesperso-orange.fr/michel.rochard/méthodologie.pdf>, page ouverte le 24. 10. 2009.

- 2- BIBLIOGRAPHIE EN FIN D'ARTICLE :

* Ordre des noms d'auteurs : alphabétique.

* Référence à un ouvrage : Nom de l'auteur (en lettres majuscules) suivi de ses prénoms non abrégés et de deux points, titre de l'ouvrage en gras, volume ou tome, numéro, maison d'édition, ville d'édition, année de parution, nombre de pages de l'ouvrage (si possible).

Exemple : RASTIER François : Sémantique et recherches cognitives, Puf, Paris 6^{ème}, juin 1991, 262 p.

NB : Pour les ouvrages collectifs, mentionner le nom de l'éditeur (en lettres majuscules) suivi de ses prénoms non abrégés et de deux points). Lorsque le nom de l'éditeur n'est point mentionné dans l'ouvrage, citer le premier auteur et faire suivre la mention «et. al».

* Référence à un article : Nom de l'auteur suivi de ses prénoms non abrégés et de deux points, Intitulé de l'article en italique suivi de la mention «in», titre de l'ouvrage, volume ou tome, numéro, maison

d'édition, ville d'édition, année de parution, nombre de pages dans l'ouvrage précédé de la mention «pp.».

Exemple : LADMIRAL Jean-René: La traduction dans l'institution pédagogique, in Langages, n° 28, Didier/Larousse, Paris, déc. 1972, pp. 08-39.

NB : Pour les articles collectifs, citer le premier auteur et faire suivre la mention «et. al».

***ATTENTION !** Pour les ouvrages comme pour les articles électroniques, cités ou consultés, mentionner obligatoirement le site Web ainsi que la date exacte d'ouverture de la page électronique.

Exemple : ROCHARD Michel : *Cours d'introduction à la méthodologie de la traduction*, Article en ligne : <http://pagesperso-orange.fr/michel.rochard/méthodologie.pdf>, page ouverte le 24. 10. 2009.

III- DISPOSITIONS PRATIQUES

A- POUR LES BESOINS DE L'INSTRUCTION :

- 1- Les articles doivent être paginés.

- 2- La page de garde (juste après la couverture et avant la page n° 1 de l'article) mentionnera le titre (et éventuellement le sous-titre) de votre article. En bas, à droite de ladite page, vous noterez en détail vos coordonnées biographiques (vos contacts électronique et téléphonique «téléphone portable exclusivement» ainsi que votre grade académique, votre spécialité, le département auquel vous appartenez et votre établissement d'attache) ceci pour que nous puissions vous garantir l'efficacité du dispatching des articles en fonction des variables sus énoncées.

- 3- Pour les besoins de l'instruction confidentielle, le Comité de rédaction fera en sorte qu'aucune des données biographiques communiquées ne soit sue de l'instructeur. Les indications biographiques de la page de garde ainsi que celles de la première page de l'article sont concernées par cette disposition.

B- SUPPORT DES ARTICLES :

-1- Support Papier : Un exemplaire de votre article sur support papier paginé.

-2- Support électronique : clef USB **SANS VIRUS**

C- ADRESSES POUR L'EXPEDITION DES ARTICLES

-1- Articles en provenance de l'étranger

* Les articles électroniques, attachés, sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : justabo@yahoo.fr . Dans le document attaché, ne pas oublier de mentionner vos contacts téléphoniques ainsi que votre adresse géographique.

* Adresse postale (Expédition du support papier à partir de l'étranger) : Prof. KOUAME ABO Justin, Rédacteur en chef, Revue de l'ILENA, Université d'Abidjan-Cocody, 01, BP V 34, Abidjan 01, République de Côte d'Ivoire.

-2- En Côte-d'Ivoire : Les articles sur support USB **et** sur support papier en 1 seul exemplaire sont à envoyer au secrétariat de l'ILENA, à l'Université de Cocody-Abidjan, près du siège social du SYNARES.

D- CONTACTS TELEPHONIQUES ET ELECTRONIQUES A TOUTES FINS UTILES

-1- : Prof. KOUAME ABO Justin, Directeur de l'ILENA, Rédacteur en chef de la revue : 01 20 90 68, 42 12 93 93, justabo@yahoo.fr

-2- : Mme BAKAYOKO Hendelson, Secrétaire de l'ILENA : 07 86 22 43 41 03 72 98, hendelsonboti@gmail.com

NB : Pour les besoins de l'instruction et de l'édition, une contribution financière est demandée à chaque fois, contribution à verser exclusivement auprès de Mme Bakayoko Hendelson, secrétaire à l'ILENA.

BONNES RECHERCHES

Le Comité de rédaction

DEFENSE ET ILLUSTRATION DES VALEURS DU RENOUVEAU DEMOCRATIQUE AU BENIN DANS LES MEDIAS : COMPRENDRE LA FAILLITE ACTUELLE

Jean Euloge A. GBAGUIDI, Ph. D

Maître de Conférences/ CAMES/ SIC

Département des Sciences de langage et de la Communication

Laboratoire d'Etude des Medias de l'Information et de la Communication

LEMIC-EDP

FLLAC Université d'Abomey Calavi

lepicofranco@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Au nom de la sacrosainte liberté et de la démocratie, la République Populaire et marxiste du Bénin a renoncé à la face du monde à l'option faite le 30 Novembre 1974 et a adhéré à des valeurs politiques nouvelles. Trente années de renouveau démocratique dont le point de départ fut les Assises des Forces Vives de la Nation, connue sous le nom de Conférence Nationale. Deux décennies durant, le Bénin arborait ses attributs de laboratoire, de modèle de démocratie en Afrique. Aujourd'hui, le Bénin est mis au rang des pays hybrides dans le monde. Après plus de deux décennies de renouveau démocratique, obtenir un tel classement nous interpelle et nous nous devons de nous interroger sur les raisons profondes qui ont pu produire ces effets ! Comment comprendre qu'un peuple qui s'est libéré du joug de la colonisation et des affres des régimes autocratiques, comme l'affirme souvent l'opinion, avec l'aide de la presse, n'ait pas pu défendre sa démocratie, et protéger ses libertés. Comment comprendre que le renouveau démocratique n'ait pas pu engendrer ou voir émerger une presse forte, libre, indépendante, professionnelle et une expression plurielle et illustrer les valeurs du renouveau démocratique ?

Mots-clés : liberté de presse; démocratie; Bénin, liberté d'opinion ; presse indépendante

ABSTRACT

In the name of sacrosanct freedom and democracy, the People's and Marxist Republic of Benin renounced the face of the world to the option made on November 30, 1974 and adhered to new political values. Thirty years of democratic renewal which the starting point was the National Conference. For two decades, Benin displayed its attributes as a laboratory, a model of democracy in Africa. Today, Benin is ranked among the hybrid countries in the world. After more than two decades of democratic renewal, obtaining such a classification

calls out to us and we must question ourselves on the underlying reasons which could have produced these effects! How to understand that a people who freed themselves from the yoke of colonization and the horrors of autocratic regimes, as public opinion often asserts, with the help of the press, could not defend their democracy, and protect his freedoms. How can we understand that the democratic renewal has not been able to generate or see the emergence of a strong, free, independent, professional press and a plural expression and to illustrate the values of democratic renewal?

Key words : Freedom of the press, democracy, Benin, freedom of option, independent press

INTRODUCTION

Histoire est un repère pour qui ne veut pas avoir à la subir. Pour la société béninoise, l'accession à la souveraineté internationale en 1960 et la Conférence des forces vives de la Nation en 1990, constituent deux principaux repères dans la trajectoire historique de la lutte des peuples pour une émancipation politique, économique et socioculturelle. Le premier repère, nous rappelle notre libération de la domination impérialiste française et marque l'acte de notre naissance à la liberté d'hommes libres après de longues et inhumaines périodes d'esclavage et de colonisation. La conférence des forces vives de la nation ne constitue pas moins un autre repère de cette trajectoire de l'histoire récente du Bénin. En sonnant le glas d'un régime militaro marxiste aux méthodes obscures et redoutées, nihiliste de tout droit et libertés des citoyens, elle a réhabilité l'aspiration du peuple à une gouvernance transparente et démocratique de ses affaires.

Au nom de la Liberté, une notion que les Américains, rendent par « Freedom » et de la démocratie, la République Populaire et marxisante du Bénin a renoncé à la face du monde à l'option faite le 30 Novembre 1974 et a adhéré à des valeurs politiques nouvelles et à un nouveau contrat du "vivre ensemble" en 1990 : bâtir une société démocratique qui respecte les droits de l'homme et du citoyen dans toute sa plénitude. La liberté d'opinion, d'association et d'expression, un des piliers fondamentaux d'une société démocratique et ouverte aux côtés de la séparation des pouvoirs assurent un fonctionnement apaisé de la cité.

Paradoxe de l'histoire, le dernier rapport de Reporter Sans frontière¹ classe le Bénin au 113 rang dans le monde sur 180. Après soixante ans d'indépendance nationale, trente ans de renouveau démocratique, enregistrer un tel résultat nous interpelle et nous nous devons de nous interroger sur les raisons profondes d'un tel résultat ! Cette interrogation est d'autant plus nécessaire quand on a connaissance des arguments présentés par RSF dans ledit rapport qui met en exergue le manque

1- Reporter Sans Frontière est une ONG (organisation non gouvernementale) française qui dont le champ d'action est le monde des médias. Elle recueille des données concernant les activités et les atteintes contre les professionnels des médias partout dans le monde. Elle a plusieurs années durant, classé le Bénin en tête des pays africains, en matière de la liberté de presse et de protection des professionnels de l'information

de liberté et la répression de la liberté d'expression depuis 2016 au Bénin. Au-delà des observations de cette ONG étrangère, les remarques formulées par beaucoup d'observateurs, dont des intellectuels y compris, confessionnels sont assez révélatrices d'un état d'esprit, mais surtout d'un changement de paradigme.

« Actuellement, on a l'impression que le citoyen ne compte pour rien ; ce régime des lois a relégué l'homme au dernier rang et lui a retiré, dans le concret, pratiquement toutes les libertés fondamentales universellement reconnues. Le dernier recours de tout peuple, émancipé et libre, lui est aussi quasiment refusé : le droit de manifester, le droit de marcher dans la rue, le droit de protester. L'actuel pouvoir a fermé toutes les portes citoyennes par lesquelles il est venu au pouvoir. Le plus grave, à mon sens, est que, comme un nouveau credo, l'autoritarisme et le refus de la démocratie originelle s'incrustent partout, dans tous les discours politiques »

Comment comprendre que toute la construction démocratique s'écroule sans résistance aucune ? Comment comprendre qu'un peuple qui s'est libéré du joug de la colonisation et des affres des régimes autocratiques, avec à ses côtés la presse, n'ait pu défendre une presse forte, libre, indépendante, professionnelle et plurielle, et illustrer les aspirations et l'adhésion à la cause de la démocratie ?

Autant d'interrogations qui méritent des approches de réponses que nous devons rechercher dans l'histoire et la nature profonde des médias béninois et dans la psychologie des hommes qui l'animent et ceux qu'elle (la presse) sert.

I- CONTEXTE ET FORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE :

I-1- LE CONTEXTE BÉNINOIS.

Les mots n'ont pas de sens par eux même, disent les linguistes. Il faut les mettre en musique, en action ou en relation avec d'autres mots dans une ou des phrase(s), dans des contextes pour leur en donner. Par un jeu de mots, on peut se permettre d'appliquer cette assertion aux maux, aux problèmes qui se posent ou se présentent à eux. Et pourquoi pas y trouver des solutions, elles aussi, en rapport avec le contexte.

Le fait marquant du contexte béninois de nos jours et connu de tout observateur, même non averti, est, ce que d'aucuns nomment la rupture du consensus démocratique issu des assises de la conférence des forces vives de la nation de 1990. Rupture du consensus caractérisée par des élections législatives exclusives et par une révision de la constitution en dehors de toute discussion et de toute popularisation et décriée par une partie de la classe politique béninoise. Le Bénin, laboratoire de la démocratie, serait en train de trahir ses idéaux de rêve d'une société ouverte plurielle et tolérante envers tous les courants de pensée politique et philosophique. De l'intérieur que l'extérieur, des voix d'institutions ou de personnalités s'élèvent pour attirer l'attention des uns et des autres sur le « cas Benin ».

Dans cette perspective, il est intéressant de découvrir la photographie qu'a faite du Bénin, l'ONG Reporter Sans Frontière (RSF) basée à Paris, défenseur des droits et libertés des journalistes au plan mondial, dans son rapport (2020 sur l'état de la

liberté dans le monde.

« Avec plus de 70 radios, une soixantaine de titres de presse et une quinzaine de chaînes de télévision, le Bénin dispose d'un paysage médiatique parmi les plus pluralistes de la région, et les journalistes béninois bénéficient d'une liberté d'expression certaine. Mais depuis (...) 2016, les activités de l'opposition sont très peu couvertes par la télévision d'État, et les médias sont sous étroite surveillance ».

Et elle poursuit

« En 2019, la radio Soleil FM, (...) a été contrainte à la fermeture et à se séparer de ses journalistes après que la HAAC a refusé de lui renouveler sa licence(...) plusieurs journalistes et blogueurs ont été poursuivis depuis l'adoption, en avril 2018, d'une loi portant code du numérique, dont certaines dispositions répressives entravent la liberté de la presse en criminalisant les délits de presse en ligne (...) ».

Elle relève enfin pour finir que : « c'est la première fois en Afrique de l'Ouest qu'un journaliste se retrouve en prison pour avoir relayé sur les réseaux sociaux des propos qui ont pourtant bien été tenus »

Voilà un portrait 'robot' du Bénin vu de l'extérieur, peut-on être tenté de dire. Cependant, quelques observations des plateformes communicationnelles (numériques et traditionnelles) et le tableau peint se renforce.

« Les libertés de presse, les libertés politiques, la liberté d'opinion, et la liberté de penser autrement sont des valeurs cardinales structurantes d'une nation qui aspire à la paix profonde et au développement humain intégral. Depuis les événements tragiques de mai et de juin 2019, ouvrir le feu sur les manifestants est devenu, semble-t-il, dans une certaine mesure, la nouvelle doctrine de maintien de l'ordre au Bénin : une stratégie de terreur (...) ».

Publiait un citoyen d'une certaine notoriété dans une de ses tribunes avant de poursuivre :

« Comment comprendre qu'on puisse séjourner longtemps dans un pays si démocratique (où les citoyens réclament encore plus de démocratie), qu'on puisse commencer sa conquête du pouvoir depuis ce pays, venir au pouvoir et nous conduire ensuite vers l'autoritarisme ? [...] et continuer, de jour en jour, à durcir le pouvoir et à mépriser l'homme ? »

Ce décor ne serait pas complet sans la touche des hommes de médias béninois eux-mêmes. L'un des journalistes les plus anciens de la jeune génération exerçant encore de manière plus ou moins "libre", invité sur une émission d'une chaîne privée dit ceci :

« Tout a été organisé. Le premier levier auquel le pouvoir s'est attaqué a été le levier financier. On a tout fait pour couper toutes les vannes de financement. On a fait de nous des gens financièrement vulnérables [...].

Quand on a fini de faire ça on a ouvert un autre guichet qui est le fameux contrat que la direction de la communication fait avec les journaux avec des montants dérisoires et qui vous dicte de ne rien faire qui puisse déranger le régime »

Puis il résume la situation en ces mots : « en réalité ce que les gens souhaitent, c'est d'avoir des instruments à leur service, anéantir toute voix qui dit autre chose que ce que le gouvernement dit ». Difficile de ne pas y souscrire malgré la distance qui doit exister entre l'observateur et le théoricien que je suis et l'objet observé. Faut-il le préciser ! Ces observations sont aussi vieilles que la presse béninoise elle-même et sont assumées au nom d'une idéologie non explicite ou inaudible de l'incompatibilité de la démocratie avec le développement économique. Elles se sont accentuées certainement de nos jours.

I-2- Problématique de la réflexion

Le premier amendement de la Constitution Américaine dit que le Congrès ne peut prendre aucune loi pour restreindre les libertés du citoyen américain. Cette disposition constitutionnelle en Amérique, est bien connue de toutes les démocraties et est souvent citée en exemple. Dans la culture politique américaine, la préférence pour la presse en lieu et place d'un exécutif, si ce choix devait être opéré un jour, ne se discute pas ! C'est dire à quel point la presse compte pour le bon fonctionnement d'une société démocratique. Elle est un pouvoir. Car, si la démocratie est étymologiquement, le pouvoir du peuple, tout ce qui concerne le peuple dans le bon fonctionnement de sa vie au quotidien, doit être connu du peuple, doit être rendu public pour pasticher PLENEL E². Car, le citoyen ne peut bien choisir ses options dans la société s'il ne sait pas. Et pour qu'il sache, il faut rendre public tout ce qui concerne la Cité, le peuple, le nouveau souverain. Il faut lui rendre compte de ce qui est d'intérêt général. D'où, l'utilité d'une presse libre et plurielle.

A cette vision, que nous pouvons qualifier de progressiste ou révolutionnaire, s'oppose celle impériale qui attribue à la presse une mission de porte-voix du maître, un auxiliaire non indispensable pour la gestion de la cité. Deux visions du journalisme, la première attribuant un rôle social d'éclaireur, de mandat du peuple, la seconde de griot, de chargé de missions des gouvernants. Dès lors une question légitime peut être soulevée par rapport à sa nature première. La presse béninoise

2- PLENEL E. est un journaliste français. Fondateur depuis mars 2008, d'un Media en ligne Mediapart, un organe indépendant qui ne vit que de la contribution de son équipe et des apports des internautes. Très engagé il est spécialisé dans les investigations journalistiques. A son actif, de nombreuses révélations de dossiers publics dont les affaires BETTENCOURT, vieille bourgeoise victime d'abus de confiance, SARKOZY soupçonné d'avoir bénéficié des largesses d'un dirigeant étranger pour sa campagne, CAHUZAK ancien ministre des finances français détenteur de comptes dans des paradis fiscaux et BENALLA, jeune personnalité politique française proche de MACRON accusé d'abus divers en France. Il est auteur de plusieurs livres dont la Valeur de l'Information.

est-elle par nature, par essence une presse du peuple ou une presse du maître, une presse chargée de mission?

II- OBJECTIF ET HYPOTHÈSE DE TRAVAIL

II-1- OBJECTIF DE LA RÉFLEXION

Une profonde observation des faits et il est difficile de cadrer le contexte situationnel uniquement entre la période marxisante et le renouveau démocratique. En réalité, l'histoire montre que l'esclave s'étant libéré du maître par la plume, il a compris la puissance de celle-ci (la plume). Alors, nous affirmons que la presse béninoise ne peut que faillir à sa mission sociale, professionnelle et historique : porter l'information, être un vecteur de savoirs ferments de changement social. Il faut oser le dire afin d'engager un scanning sans compromis, condition essentielle pour établir son tableau de santé. Par conséquent, l'objectif général de cette réflexion est de relever la nature profonde des médias béninois.

Dans cette perspective, nos objectifs spécifiques sont ainsi déclinés :

décrire l'écologie de la presse dans son développement historique

partir des éléments de la faillite organisationnelle et de faiblesse opérationnelle des médias pour des pistes de construction.

II-2- HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Il est aisé de comprendre alors que la presse béninoise est victime et tributaire de sa propre histoire. Acteurs de la lutte des indépendances et bénéficiaires de cette arme qui faisaient et défaisaient les gouverneurs, les héritiers du pouvoir colonial ont eu le temps de comprendre qu'ils ne pourront jamais échapper au retour de balle (effet boomerang). Car, ce que les médias ont fait contre le colonisateur, ils peuvent aussi le faire contre ceux qui l'ont remplacé en 1960.

D'où notre hypothèse principale, pour ne pas dire, majeur : **de nature, la presse au Dahomey jusqu'à ce jour est pensée comme un auxiliaire du pouvoir, une presse chargée de mission.**

De cette assertion première et fort de cette conviction nous posons deux hypothèses secondaires :

H1 : L'environnement créé depuis les indépendances est à dessein, ni propice ni incitatif aux médias

H2 : Cette presse handicapée, servile, sans ambition d'émancipation n'est pas apte à servir de rempart pour les valeurs démocratiques du renouveau.

III- Cadre conceptuel

III- 1- Défense et illustration.

Défendre une culture, une valeur, ou même un idéal c'est entreprendre toute action visant à protéger, à préserver, à pérenniser. Quant à l'illustration, une première

approche de définition voudrait dire : rendre illustre, éclatant, brillant, célèbre. Une seconde compréhension nous autorise à dire : expliquer, rendre compréhensible et accessible. Rapporter ce concept de la défense et de l'illustration des valeurs démocratiques à une société globale, comme à celle du Bénin par exemple, c'est reconnaître la place et l'importance de l'information, du savoir en général et de la liberté d'expression plurielle, en un mot, des moyens de communication de masse dans une société. Ce qui nous fait dire à la suite de PAILLET C. (1984, 26)

« Toute la sphère institutionnelle et culturelle s'en trouve bouleversée. Pour ce qui concerne, l'information, elle est assignée à un rôle strict : précisément la défense et l'illustration d'une société qui repose sur la fonction et les valeurs qui en dépendent : expansion, bonheur, clôture de l'histoire, refus du conflit, du pluridimensionnel. Cette information, répétons-le, a complètement cessé d'avoir une position, même relativement, marginale. Elle est au cœur du pouvoir »

Dans cette logique, le rôle des médias, après la fameuse conférence nationale des forces vives s'en trouvait complètement bouleversée, transformée. Osons le dire révolutionner. Ils avaient à "enseigner" les principes, normes, les conditions, les exigences d'une cité démocratique. Ils avaient à démontrer au quotidien leur adhésion à ses valeurs et œuvrer à l'avènement d'une culture et de pratiques démocratiques. Car, on ne le dira jamais assez, même si la formule ne semble plus à la mode, les médias de masse sont des moyens de mobilisation, d'organisation et d'agitation collectifs, comme le disaient déjà Lénine avant la grande révolution d'octobre de 1917. Aucun changement n'est possible, et les choix de la conférence nationale, en sont un, sans la mobilisation, la sensibilisation et l'association du peuple, des citoyens. Que dire du concept de la démocratie sans se lancer dans un grand et long développement ?

Démocratie : J.-E. GBAGUIDI (2008) la démocratie en ce 21^{ème} siècle, se lit à travers un faisceau d'indices que sont : élections libres, séparation des pouvoirs, liberté d'expression et de presse. La lecture doit se faire dans une approche combinée de tous ces éléments sus cités. L'espace public dans une démocratie, est l'espace dont la caractéristique essentielle, selon l'expression de G. MUHLMAN (2004 ; p.272) est : « ... par rapport à d'autres régimes, c'est seulement de laisser sa chance au conflit ; et, ce, en ce sens d'exposer la domination et la contestation » L'espace démocratique est un espace de concurrence d'idées, un espace qui refuse de trancher la vérité par voie d'autorité, et considère qu'elle (la vérité) jaillit de la contradiction et du débat franc et libre.

Information : P. CHARAUDEAU (1997 ; p 29) en définissant l'information, procède par empirisme qu'il qualifie de minimal et écrit ceci :

« L'information, est le fait pour quelqu'un qui possède un certain savoir, de transmettre celui-ci à l'aide d'un certain langage, à quelqu'un qui est censé ne pas posséder ce savoir. Ainsi se produirait un acte de transmission qui ferait passer l'individu social d'un état de savoir, le sortant de l'inconnu

pour le plonger dans le connu, et ce grâce à l'action, à priori, bienveillante, de quelqu'un qui dès lors pourrait être considéré comme un bienfaiteur »

Ecologie des médias : Commençons par l'étymologie des mots qui forment le groupe de mots. Le terme «écologie », introduit par le zoologiste allemand Ernest Haeckel en 1866, est issu de deux mots grecs : « oïkos », qui signifie la maison, l'habitat, et « logos » qui désigne le discours. L'écologie est ainsi « la science de l'habitat, c'est-à-dire l'étude des conditions d'existence des êtres vivants et de leurs relations avec le milieu (...) ». Médias peut être compris à la fois comme un « moyen » (d'information et/ou de communication) et comme un « intermédiaire » (entre les hommes). Plusieurs aspects des médias sont alors à prendre en compte, comme le rappelle Francis Balle, les médias sont des supports techniques, mais aussi des activités humaines, des entreprises et les usages sont essentiels

IV- Cadrage théorique de la réflexion

Le domaine du journalisme dans les sociétés modernes globalisées, la nécessité de plus en plus accrue de bénéficier d'informations fiables, précises, et de grandes qualité attirent de plus en plus de nouvelles recherches et d'approches d'analyse surtout. Au nombre de ces nouvelles approches : « l'écologie des médias » comme l'une des théories innovantes d'analyse des médias. Mais cette approche dite 'écologie des médias' sera en combinaison avec une autre, celle de l'agenda pour l'analyse de notre problématique dans toutes ses dimensions.

IV- 1- La théorie de « l'écologie des médias »

Il nous suffira d'avoir recours à l'étymologie de mot pour réconcilier ce terme avec les médias comme le fait le théoricien de la doctrine. P.-Y. BADILLO (2008 ; p. 16) propose une définition de l'écologie des médias et énonce la théorie en ces termes : « *L'écologie des médias examine la façon dont les médias affectent la perspective humaine, la compréhension, les sentiments et les valeurs, et comment notre interaction avec les médias facilite ou empêche nos chances de survie* » Il explique largement les origines et l'évolution de l'expression « écologie des médias » en précisant qu'elle est relativement récente. Elle trouve son origine, selon lui, dans deux traditions culturelles très différentes : d'abord de la tradition française, portée par Abraham MOLES qui a développé à partir de 1971 le concept d'« écologie de la communication », « une approche [...] représentative d'une tradition française humaniste » et ensuite vers les années 70, sous le concept de « écologie des médias », sur la Côte Est des Etats-Unis, notamment sous l'influence de Neil POSTMAN « en novembre 1968 au congrès annuel du National Council of Teachers of English à Milwaukee dans l'état du Wisconsin ».

Aussi précise-t-il que, cette théorie en dehors de ces deux origines a aussi été influencée par les travaux d'E. MORIN (1981 et 1977) sur la théorie de la complexité. Une théorie à laquelle nous adjoignons dans le cadre de cette recherche, celle de l'approche systémique du chercheur russe KAGAN (1988)³. Une méthodologie

³- Auteur russe, philosophe, considéré comme l'un des meilleurs théoriciens de l'air soviétique de la communication comme une activité

qui dans l'analyse de la structure de la communication, détermine l'environnement comme une composante essentielle qui, se trouve dans une relation d'influence dynamique et d'interdépendance dialectique avec les autres composantes que sont les acteurs, les institutions et les contenus de la communication.

IV- 2- La fonction agenda (Agenda Setting) :

L'étude de la relation qu'entretiennent les mass médias avec la société moderne fait apparaître selon la théorie de « l'agenda setting » inaugurée par McComb et Shaw, que les médias ne disent pas, comment penser, ou ce qu'il faut penser, mais, ce, à quoi il faut penser dans la cité. En d'autres termes, ce qui doit faire l'agenda dans la Cité

Ainsi la fonction agenda ou « agenda setting » est définie comme

« Une capacité propre aux mass médias : celle qui consiste à déterminer ce qui, à un moment donné, et dans une société déterminée, fera débat, à sélectionner les événements et les sujets auxquels s'intéressera l'opinion et ou les décideurs. Faire agenda, constitue une attention indirecte de l'attention à visée médiatique, intellectuelle ou politique, voire diplomatique ». HUYGHE F B (2005, p 4)

Mais le pouvoir des médias va au-delà de leur simple capacité de sélectionner ce qui apparaît comme important aux yeux des médias. Ils ont d'autres atouts, que sont :

« D'une part, ils décident de ce qui apparaîtra comme significatif ou urgent, en cherchant une spirale de l'attention (plus on en parle, plus c'est important, donc plus on en parle. D'autre part les médias posent les termes et les catégories dans lesquelles sont représentés les acteurs et les attitudes (les autorités, les experts, les protestataires, les intellectuels, l'homme de la rue) ce qui ne contribue pas moins à formater la vision que l'on se fait de la réalité » (ROUQUETTE M L .1998 p. 70)

La pertinence de la combinaison de ces deux approches théoriques réside dans le fait qu'elles nous permettent d'expliquer que l'après conférence nationale, historiquement était une nouvelle ère. Et partant, qu'il était indispensable de mettre en place, non seulement, les infrastructures nécessaires, mais aussi la superstructure susceptibles de produire un nouvel écosystème pour la démocratie naissante. Cet écosystème ne pouvait aucunement être une génération spontanée. Au cœur de la "machine" à le construire doit se trouver le système des médias de masse. Et ils auraient dû imposer un agenda clair, pertinent et rigoureux à la société béninoise au quotidien.

V- discussion / démonstration des hypothèses de départ

V-1- « Histoire est un repère à ne jamais perdre

humaine consciente et volontaire. Son ouvrage MIR ABCHENIA en russe, peut être traduit en français simplement par « LE MONDE DE LA COMMUNATION » sorti en 1988 en RUSSIE a beaucoup influencé notre philosophie des interactions humaines.

pour qui ne veut pas avoir à la subir » avons-nous écrit, l'histoire doit servir de repère. Et, parlant d'histoire de la presse, on retient une éclatante idée attribuée à Bonaparte Napoléon, qui s'est révélé comme un habile bourreau de la presse française du XVIIIème siècle. En effet, alors que Louis XIV (Roi Soleil 1638-1715) comprenait déjà l'importance de l'information pour les citoyens du son royaume, Napoléon Bonaparte (1769-1821) n'admettait pas pour autant l'indépendance des hommes de la plume vis-à-vis du pouvoir politique.

Sinon, comment comprendre l'assertion, bien connue, et attribuée à Louis XIV, qui dit : « tout peuple mal informé, ne peut s'empêcher de mal raisonner »⁴ à côté de celle-ci, bien célèbre aussi de Napoléon

« La presse doit, entre les mains du gouvernement devenir un puissant auxiliaire pour faire parvenir dans tous les coins de l'empire les saines doctrines et les bons principes. L'abandonner à elle-même, c'est s'endormir à côté d'un danger » (PLENEL E. 2018)⁵

D'où notre hypothèse principale, pour ne pas dire, majeure, qui induit la première hypothèse secondaire : L'environnement conservé par les gouvernants après les indépendances est à dessein, ni novateur, ni propice, ni incitatif pour des médias libres et efficaces

De cette vérité première, même si elle est non écrite, naît la philosophie de l'information qui irrigue toute la construction théorique, idéologique, l'organisation institutionnelle, pratique et le management de la presse chez nous. Cette vérité première guide et nourrit tous les actes, tous les projets et toute la politique de la presse post coloniale jusqu'à nos jours.

La presse héritée de la période coloniale ne fut pas une presse libre. Penser le contraire, voudrait dire que la France, puissance impérialiste et colonisatrice, une fois installée dans ses colonies, ait pu retrouver les qualités et les attributs de pays des droits de l'homme et l'humanisme sélectif envers les colonisés. Il n'est pensable un seul instant que la thèse d'Aimé CESAIRE soit fausse et approximative ! Entre le colonisateur et le colonisé, il ne saurait avoir autre chose que chosification, domination, avilissement (Discours sur le colonialisme, 1950). Il est de notoriété que seuls les citoyens français pouvaient pratiquer le métier de l'information dans les colonies. Et comment devenait-on citoyen français avec pour conséquence, l'acquisition de la qualité de journaliste potentiel? Qui pouvait avoir ce privilège en ce temps-là ? Il fallait accepter non seulement d'être, et en plus, de démontrer sa loyauté et son dévouement ! pour soutenir cette idée , il nous suffira une fois encore ici de recourir au texte légal pendant la colonisation

. En effet la loi française du 29 juillet 1881, régissant la presse, promulguée le

4- Cette citation se trouve en épigraphe du livre de PIERRE A LE DROIT A L'INFORMATION PUBLIÉ en 1970

5- tiré de l'ouvrage LA VALEUR DE L'INFORMATION » des Editions Don Quichotte.. Cet extrait a fait l'objet de lecture en plateau par le présentateur RUQUIER LAURENT dans l'émission ON N'EST PAS COUCHE du 17 mars 2018 sur Antenne 2, une chaîne française.

23 août, en vigueur dans les colonies, en son article 69, n'octroyait pas la liberté de presse aux « sujets non français », entendre, les habitants des colonies. Seul le citoyen français peut fonder et gérer un organe de presse. Un décret présidentiel de 1912, en son article premier, ouvrant la citoyenneté aux sujets stipulait « tout sujet français, né et domicilié dans les colonies et territoires constituant le Gouvernement de l'AOF, pourra sur sa demande, à partir de l'âge de vingt et un ans, accéder à la qualité de citoyen français s'il réunit les conditions suivantes.

1- avoir fait preuve de dévouement aux intérêts français ou avoir occupé, avec mérite, pendant dix ans au moins, un emploi dans une entreprise française publique ou privée

2- savoir lire et écrire le français [...]

Ce décret pris en 1912, a précédé de peu le convoiement en Allemagne, de 1914-1918, des premiers combattants noirs à la première guerre mondiale. Et c'est bien à dessein. Que veut dire prouver son dévouement pour les intérêts français ? Et quels furent ses intérêts ? Notre conviction est que dès le départ, la liberté d'expression accordée dans les colonies était liée. Mais liée à quoi ? certainement à la défense de la France pour être libre de créer un organe de presse. Alors, être journaliste dans les colonies françaises était un grand privilège, une reconnaissance du colon, du gouverneur et en dernière analyse de la France pour services accomplis à la mère patrie, pour mission exécutée !

L'élite intellectuelle dahoméenne a eu accès à des moyens techniques, et en partie, à quelques conditions juridiques pour une activité large et diversifiée. Cela étant, au plan politique, elle ne fut pas libre dans ses actions. Le contrôle du contenu politique et idéologique par l'administration était rigoureux. Le décret présidentiel du 25 mai 1912, qui accordait la citoyenneté française aux « sujets obéissants », par conséquent, la liberté de créer de journaux, n'était qu'une apparence trompeuse. Mieux, il avait existé des méthodes et des leviers efficaces de contrôle des opinions, et de répression des opposants. Il est bien connu que nombreux sont les journalistes et écrivains qui étaient des agents, des fonctionnaires dans des entreprises et services privés, ou publics français, et qui pour rien au monde ne voudront, perdre leur place et leur privilège de devenir citoyen français. Ceci explique d'ailleurs pourquoi, ils utilisaient leur liberté, non pas, pour lutter contre le système colonial, mais plutôt contre les mauvaises pratiques l'incompétence de l'administration coloniale locale

« La presse et ses critiques ne pouvaient plus être ignorées » pour preuve, de 1929 à 1938, on a assisté à des mutations fréquentes de gouverneurs au Dahomey, et ce sous la pression de la presse. (A. HUANNOU 1984 ; p. 35)

L'élite africaine a donc milité pour une amélioration de l'ordre colonial, et non, son bannissement comme le décrit bien l'auteur

« Leur combat visait à améliorer l'ordre colonial et non à le détruire ; il ne pouvait en être autrement, étant donné qu'ils tiraient profit du système. La défense de leurs intérêts de classe tenait une place non négligeable dans les colonnes de

leurs journaux : devenir citoyen français était l'un de leurs objectifs principaux. Ils étaient de chauds partisans de l'assimilation ». (A. HUANNOU 1984 ; p. 36)

Une raison suffisante pour se donner des limites dans la jouissance de son droit à la liberté d'expression. En clair, au fondement de la pratique journalistique était le principe de servitude volontaire, la docilité infantile. A ce jour, note-t-on un changement comportemental et mental ? Bien au contraire, et c'est ce qui nous amène à dire ensemble avec E. M'BOKOLO (1985 ; p.42) que,

« Les équipes dirigeantes des jeunes états trouvèrent d'ailleurs, dans la plus des cas, quelques intérêts à conserver ces méthodes pour leur profit. Cet autoritarisme durable représente un legs des moins superficiels de la domination coloniale ». Le chercheur parlant des méthodes coloniales, les décrit ainsi: « le pouvoir sur le terrain appartenait à l'administrateur européen, véritable 'roi de la brousse', ayant son mot à dire sur tout [...] et nous pourrions ajouter volontiers, « à la presse ».

Les indépendances au Dahomey, actuel Bénin, n'ont fondamentalement pas amélioré l'environnement philosophique, institutionnel, juridique, politique, infrastructurel et professionnel des médias. Chaque système s'installe avec la conviction que les médias sont à son service uniquement et entièrement. Il les utilise pour atteindre ses objectifs écrits et ou non écrits. Ainsi a fonctionné le premier gouvernement du renouveau démocratique. Ainsi se comporteront le deuxième, le trois, le quatrième etc. jusqu'au dernier. : La fameuse loi 60-12 sur la presse qui date période coloniale n'a été abrogée qu'en 2015. Quel gouvernement au Bénin depuis 1960 à ce jour n'a pas considéré l'ORTB, comme un organe du gouvernement, confondant délibérément service public et chaîne du gouvernement ? Au plan organisationnel, observons un peu la carte médiatique du Bénin. Tels les médias sont tous concentrés à Cotonou, auprès du pouvoir politique depuis 1960, tels ils le demeurent. Hors mis un faible frémissement dans le septentrion, à Parakou, tous les moyens d'information et de communication sont à portée de main des centres du pouvoir. Si rien n'a été fait pour transformer fondamentalement l'environnement de la presse, compte tenu des turbulences et des errances politiques, il est, tout de même, incompréhensible que la même situation se reproduise après la conférence de 1990. Ce fut pourtant un tournant historique. Certainement que, la presse n'a pas pris la mesure de la révolution pacifique qui a remplacé la révolution marxiste. C'est pensable. Et les politiques qui se sont réunis en assises nationales, prétendant changer l'ordre existant et faire naître autre système ? On peut le dire aujourd'hui sans exagération, que leur philosophie ne fut pas loin de celle de Bonaparte N. La presse est demeurée une entité négligeable, un auxiliaire, un chargé de missions des futurs gouvernants du Bénin démocratique renaissant et des puissances économiques. Née comme en récompense à la docilité aux colonisateurs, docile, elle a été et le demeure à tous les régimes qui se sont succédés au Bénin. docile et bénéficiaire de rente et de prime à la docilité, cette presse béninoise n'a jamais défendu des idées ou des cause. Elle a toujours supporté et défendu des hommes nantis du pouvoir politique et ou économique. Tel est son « nom de naissance ».

Il est donc impossible de comprendre la situation de mort cérébrale de la presse béninoise sans rétablir ces faits historiques d'abord, et ensuite ébaucher dans ses grandes lignes la mission à laquelle elle a failli.

La mission trahie : le grand tournant mal négocié.

Nous l'avons évoqué un peu plus haut. Les choix opérés à la conférence nationale des forces vives de la Nation, appelaient non seulement à une révolution des mentalités, à une transformation des structures et à une philosophie nouvelle pour une écologie nouvelle des médias de masse. C'est une nécessité. Cet écosystème ne pouvait aucunement être une génération spontanée. Au cœur de la "machine" à construire doit se trouver le système des médias de masse. Et ils auraient dû imposer un agenda clair, pertinent et rigoureux à la société béninoise au quotidien. Il revenait aux mass médias d'entrer dans leur mission légitime : être des témoins du peuple mandant et respecté le contrat non écrit avec les citoyens : le contrat de la vérité au peuple.

Une des vérités que les hommes de médias devaient au peuple béninois, était de lui signifier que le peuple ignorant ne peut, ni protéger, ni défendre sa démocratie si enthousiaste fût-elle ! Le deuxième pas des médias de masse aurait dû être de se placer dans une position d'éducateur et d'éclairer des esprits. Dans cette perspective, toutes les activités des médias nationaux auraient dû avoir pour principaux axes :

Citoyenneté, loi et droits : un axe qui permet d'éduquer les citoyens sur les notions de la Nation et de la citoyenne, l'état de droit et l'accès à la justice, les droits civils, politiques, économiques et sociaux.

Gouvernement représentatif et responsable : former et préparer les citoyens aux critères et modalités des élections libres et transparentes, le rôle démocratique des partis politiques, les critères de gouvernement efficace et réactif, le rôle et l'efficacité démocratique d'un parlement, le Contrôle civil des forces militaires et l'intégrité dans la vie politique.

Société civile et la participation populaire : le rôle des médias de masse dans une démocratie, la participation politique du citoyen à la gestion de la société, la Décentralisation.

Il ne s'agit point de choix subjectif et arbitraire. Bien au contraire, ces activités énumérées s'inspirent du cadre d'évaluation de la qualité de la démocratie élaboré par IDEA*. Ce cadre, nous le pensons, est le programme minimum que doivent avoir les mass médias et les établissements d'enseignements de tous niveaux, dans des pays comme les nôtres en transition vers des sociétés démocratiques. Depuis 1990, une telle synergie Mass Médias/Ecole aurait produit véritablement de nouvelles générations de béninois amoureux, soutiens inconditionnels et défenseurs

irréductibles des valeurs démocratiques. Tel ne fut pas le cas. Un travail de terrain fait quelques années plus tôt, avant la crise actuelle avait donné des résultats bien éloquentes.

CONCLUSION

Nous voulons conclure en disant que la presse reçue, par diffusion, de la France coloniale était une presse d'essence napoléonienne dont la vision se résume en 'une presse à contrôler, en une vision de "danger" à maîtriser ou à éviter à tout prix pour ne pas être surpris', en un mot un service de poste. Or, cette presse aurait pu comprendre les mentalités et aurait dû faire sa propre révolution au lendemain des indépendances pour s'émanciper. Mais, elle ne l'a pas fait ; et, a refusé également de le faire au lendemain de la Conférence nationale. De même, l'élite politique qui aurait dû organiser, structurer, créer un environnement nouveau et épanouissant pour la presse lui a tourné le dos, l'a laissée embryonnaire artisanale et inorganisée pour mieux s'en servir pour ses intérêts immédiats. Elle (l'élite politique) n'a pas su passer « la tragédie des horizons ! »

La presse dahoméenne est née dans la servitude gratifiante. Elle est demeurée dans la servitude volontaire bénéfique et est en train de mourir dans la servitude volontaire humiliante. Une presse, auxiliaire dans sa nature profonde, ne peut ni célébrer, ni défendre, ni illustrer les principes et les valeurs d'un Bénin du renouveau démocratique. Elle est inapte ontologiquement.

BIBLIOGRAPHIE

- AFANASSIEV V. Précis de philosophie ; Editions du Progrès : Moscou, 1987
ARAM. Logique marchande et financement de la presse au Bénin , Sept 2008
BADILLO P-Y ; Ecologie des médias ; Bruylant : Bruxelles, 2008 ; Coll Médias, Société et Relations Internationales
BALLE F. ; Médias et Sociétés : Montchrestien : Paris, 1986
BANQUE MONDIALE ; le droit d'informer : le rôle des médias dans le développement économique, Nouveaux Horizons ; ; De Boeck : Bruxelles, 2005
CAN-SPERBER M. Sauver la liberté d'expression ; Albin Michel : Paris 2021
COLON D. Propagande : la manipulation de masse dans le monde contemporain ; Belin : Paris Cédex 2019
CORNU D. L'éthique de l'information ; Puf : Paris, 1999
DANIDA/PADEG. Etude diagnostique sur la mise en réseau des radios communautaires et associatives du Bénin
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, Editions du progrès : Moscou, 1980
ENGEL P. les vices du savoir : Essai d'éthique intellectuelle ; Agone : Marseille, 2019
FREUND A. Journalisme et mésinformation; La pensée sauvage, France, 1991
GBAGUIDI J E. Medias audiovisuels et construction démocratique ; les Editions Culturèmes : Cotonou 2008

HARVARD BUSINESS REVIEW ; Le Changement ; Nouveaux Horizons, 2001
HUYGHE F B. Comprendre le pouvoir stratégique des médias ; Eyrolles, 2005
LEXIQUE D'information Communication ; DALLOZ : Paris Cedex 2006
MAGIS C. Economie politique de la communication et théorie critique des médias ;
Réseaux 2016/5 (n°199) pp. 43- 70
MOLES A. la théorie structurale de la communication et société ; Masson : Paris 1988
MORIN E. La méthode : la Nature de la Nature ; Seuil : Paris : 1977
MOSCO V. The Political Economy of Communication, Sage Publications: 1996
PAILLET C. Le journalisme: fonctions et langage; Denoël: Paris, 1970
ROUQUETTE M L. La communication sociale, Dunod: Paris, 1998
VOYENNE B. Le droit à l'Information; Montaigne: Paris, 1970